



“

## **Danphil Services Déclaratifs Petites et Moyennes Entreprises**

”



Reposez vous sur les compétences de DANPHIL CONSEILS.  
Certifiez les données de votre entreprise et de vos salariés auprès  
des destinataires et organismes de la Norme DSN.

## 1. PAIE - PRODUCTION ACCOMPAGNÉE

### Exploitez le parcours de votre gestion de la paie en toute sérénité, confiez vos obligations déclaratives dans le cadre de la DSN ...

Face à une réglementation complexe et à la multiplication des tâches allouées au gestionnaire de paie, la production des services déclaratifs issus de la paie, est aujourd'hui un processus sensible et consommateur de temps. La qualité des données

exigée par les organismes destinataires, de plus dans un temps restreint, font que l'erreur n'est plus envisageable car source de pénalités coûteuses. Dans ce contexte vous souhaitez garder la main sur votre paie mais vous décharger du flux DSN.

Danphil Conseils vous propose un haut niveau de service adapté aux besoins de votre service paie :

- Nous produisons vos déclarations mensuelles DSN,
- Nous contrôlons de façon progressive vos données déclaratives,
- Nous vous accompagnons concernant vos applications,
- Nous vous proposons le cas échéant l'hébergement de vos solutions SAGE.

#### Répartitions des tâches client/Danphil Conseils

	Client	Danphil Conseils
<b>Logiciel de Paie</b>		
- Installation de votre configuration SAGE		●
- Mise à jour de vos applications		●
- Hébergement		●
- Accès à vos données	●	●
<b>Vos données de Paie</b>		
- Saisie de vos informations paie	●	
- Mise à disposition d'outils de contrôle		●
- Clôture de votre paie selon votre calendrier	●	
<b>Les déclarations</b>		
- Signalements « Arrêt de travail »	●	
- Signalements « Fin de contrat »	●	
- Déclarations mensuelles DSN		●
<b>La DSN</b>		
- Collecte et transmission hors paie		●
- Correction des anomalies, ajustement des historiques		●
- Validation des données corrigées	●	
- Contrôle de la déclaration, Validation de la cohérence entre la Paie et la DSN transmise		●
- Synthèse par OPS		●
<b>Contrôles des allègements de charges</b>		
- Vérification des montants calculés dans la paie		●
- Tableaux de synthèse Loi Fillon, CICE, Pacte de responsabilité		●



Des questions ?

Tél. +33 (0)1 40 89 38 98

Processus	Création et modification des fiches salariés	Signalement des arrêts de travail et fins de contrat	Contrôles et envoi de la DSN Validation des montants de la DSN	Contrôles des cotisations et allègements + estimations prévisionnelles sur l'année (réalisation post DSN)
<b>Client / Danphil</b>	Client	Client	Danphil Conseils	Danphil Conseils
<b>Engagements Danphil Conseils</b>	Mise à disposition du client et installation d'un programme Danphil Conseils de contrôle de cohérence qui génère un rapport des anomalies de la fiche du personnel - outil lancé par le client sous sa responsabilité.	Formation initiale des clients à ces fonctions dans la Paie Sage et dans Sage DS. Information du client de son obligation de déclaration dans les 5 jours ouvrés. Permanence téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi prévu d'un mail d'information aux clients à J-5 jours ouvrés avant la date butoir définie selon un calendrier annuel avec Danphil Conseils pour leur rappeler qu'ils doivent lancer régulièrement cet outil de contrôle et corriger les anomalies (condition nécessaire pour la cohérence et l'exactitude des bulletins puis de l'extraction des données DSN).</li> <li>- Lancement de la synchronisation de la Paie Sage vers Sage DS</li> <li>- Extraction de Sage DS</li> <li>- Contrôles de cohérence multi vues avec programme Danphil Conseils CTL entre les données clôturées en paie et celles extraites pour la DSN (avec Sage DS)</li> <li>- Correction des anomalies : écarts éventuels entre Paie Sage et module DS, incohérences entre historiques administratifs et bulletins cumuls, ...</li> <li>- Transmission aux clients d'états de synthèse de la DSN (format pdf) et d'un fichier Excel.</li> </ul> Engagement de conformité de la DSN par rapport aux données de la paie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification que les montants calculés dans la Paie Sage sont justes (CICE, Fillon, cotisations allocations familiales).</li> <li>- Domaines de la paie contrôlés par Danphil Conseils bien délimités.</li> <li>- Rapport d'analyse mensuel intégrant des tableaux prévisionnels transmis au client.</li> <li>- Correction des anomalies et ajustement du paramétrage.</li> </ul>
<b>Rôle du client Conditions du service</b>	Recommandations de Danphil Conseils au client pour la bonne exécution du service : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer de tous les éléments contractuels pour pouvoir saisir et mettre à jour les fiches salariés de façon complète,</li> <li>- Lancer ce programme à fréquence régulière et corriger les anomalies au fur et à mesure (la fréquence de lancement de ce programme est à déterminer selon effectifs et organisation clients).</li> </ul>	Le client doit déclarer dans les 5 jours ouvrés les arrêts de travail et fins de contrat dans l'environnement Sage DS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Correction des anomalies avant date butoir / traitement paie.</li> <li>- Clôture de la paie chaque mois selon un calendrier annuel convenu avec Danphil Conseils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication exhaustive de toutes les sources et données ayant un impact sur le réglementaire de paie.</li> <li>- Saisie conforme des données / réglementaire (heures comp, sup, absences, maintien et horaire contractuel du salarié, ...).</li> <li>- Le client accuse réception du rapport d'analyse et valide les corrections.</li> </ul>



**Des questions ? Contactez-nous !**

**NOS AGENCES :**

**ILE DE FRANCE**

**Patrick ZUCCO**

[p.zucco@danphil-conseils.fr](mailto:p.zucco@danphil-conseils.fr)

Tél : +33(0)1 40 89 38 98

Fax : +33(0)1 47 57 22 18

16, rue Antonin Raynaud  
92300 LEVALLOIS-PERRET

**GRAND OUEST**

**Didier HARDOUIN**

[didier.hardouin@danphil-conseils.fr](mailto:didier.hardouin@danphil-conseils.fr)

Tél : +33(0)2 41 22 15 01

Fax : +33(0)2 41 22 08 09

152, Avenue du Général Patton  
BP 80111 49001 ANGERS

**SUD-OUEST**

**Raphaël LETRONNIER**

[rletronnier@danphil-conseils.fr](mailto:rletronnier@danphil-conseils.fr)

Tél : +33(0)5 67 22 20 79

Fax : +33(0)5 61 39 23 16

Green Park bâtiment 4,  
298, allée du Lac BP 57650  
31676 LABEGE Cedex

**RHÔNE-ALPES**

**Cédric LASSAIGNE**

[cedric.lassaigne@danphil-conseils.fr](mailto:cedric.lassaigne@danphil-conseils.fr)

Tél : +33(0)4 50 10 51 13

Fax : +33(0)4 50 10 51 01

Parc d'activités Annecy  
La Ravoire Metz-Tessy  
74371 PRINGY Cedex